DIVERS

COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental
Communes de STUTZHEIM-OFFENHEIM, DINGSHEIM,
GRIESHEIM-sur-SOUFFEL et HURTIGHEIM
Avec extension sur le territoire de la Commune de MITTELHAUSBERGEN

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Sur le projet du nouveau parcellaire de l'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental et du programme des travaux connexes (Articles R.123-8 à R.123-12 du Code rural et de la pêche maritime)

Les propriétaires des terrains et les titulaires de droits réels compris dans le périmètre d'aménagement foncier des communes de **STUTZHEIM-OFFENHEIM, DINGSHEIM, GRIESHEIM-sur-SOUFFEL et HURTIGHEIM avec extension sur le territoire de la Commune de MITTELHAUSBERGEN** sont informés que la commission intercommunale d'aménagement foncier a procédé à l'établissement du projet du nouveau parcellaire et du programme des travaux connexes.
Les nouvelles limites ont été matérialisées sur le terrain à l'aide de bornes.
Le dossier d'enquête comprend les pièces suivantes :
- Le plan d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental comportant l'indication des limites, de la contenance et de la numérotation cadastrale des nouvelles parcelles dont l'attribution est envisagée, la désignation des chemins, routes et lieux dits, l'identité des propriétaires et, le cas échéant, l'identification des emprises des boisements linéaires, haies et plantations d'alignement en application du 6° de l'article L.123-8 du Code rural et de la pêche maritime et autres structures paysagères
- Un tableau comparatif de la valeur des nouvelles parcelles à attribuer à chaque propriétaire avec celle des terrains qui lui appartiennent
- Une copie de la décision de la commission départementale d'aménagement foncier fixant le seuil de tolérance par nature de culture en application de l'article L.123-4 du Code rural et de la pêche maritime
- Un mémoire justificatif des échanges proposés précisant les conditions de prise de possession des parcelles aménagées et les dates auxquelles cette prise de possession aura lieu compte tenu des natures de cultures et des habitudes locales et, le cas échéant, de la conformité du projet des travaux connexes et du nouveau plan parcellaire correspondant aux prescriptions édictées dans l'arrêté préfectoral mentionné au III de l'article L. 121-14 du Code rural et de la pêche maritime
- L'indication du ou des maîtres d'ouvrage des travaux connexes prévus à l'article L.123-8 du Code rural et de la pêche maritime, avec pour chacun d'eux l'assiette des ouvrages qui leur est attribuée, et le programme de ces travaux arrêtés par la commission intercommunale d'aménagement foncier avec l'estimation de leur montant et de la part qui revient aux propriétaires et aux communes
- L'étude d'impact et son résumé non technique définie à l'article R. 122-5 du Code de l'environnement et l'avis de l'autorité environnementale mentionné aux articles L.122-1 et L.122-7 du Code de l'environnement, ainsi que la réponse écrite du maître d'ouvrage à l'avis de l'autorité environnementale
- Un registre d'enquête destiné à recevoir les réclamations et observations des intéressés et du public.
Les documents désignés ci-dessus seront déposés en mairies où ils pourront être consultés **du 19 juin 2023 au 21 juillet 2023 inclus**, aux heures d'ouverture des mairies de :
- STUTZHEIM-OFFENHEIM :
les lundis de 15h00 à 19h00, les mardis et mercredis de 9h00 à 12h00
et les vendredis de 15h à 18h00 ;
- GRIESHEIM-sur-SOUFFEL :
les lundis de 14h00 à 17h00, les mercredis de 16h00 à 19h00
et les samedis de 11h00 à 12h00 ;
- HURTIGHEIM :
les lundis et jeudis de 10h00 à 12h00, les mardis de 17h00 à 19h00
et les vendredis de 11h00 à 13h00 ;
- DINGSHEIM :
les lundis de 14h00 à 19h00, les mercredis
et vendredis de 9h00 à 12h00.
La mairie de DINGSHEIM sera fermée du 14 juillet 2023 au 24 juillet 2023 inclus,et publié sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace
(http://www.alsace.eu) pendant toute la durée de l'enquête publique.
Le siège de l'enquête publique est situé à la mairie de STUTZHEIM-OFFENHEIM, 3 Place Germain MULLER 67370 STUTZHEIM-OFFENHEIM, où toute correspondance postale relative à l'enquête peut être adressée à l'attention de Monsieur Roger LETZELTER, désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg, comme commissaire enquêteur titulaire (Monsieur Gabriel NEUSCH a été désigné comme commissaire enquêteur suppléant).
Monsieur Roger LETZELTER, se tiendra en mairies de :
- STUTZHEIM-OFFENHEIM :
le lundi 19 juin 2023 de 16h00 à 19h00
le vendredi 21 juillet 2023 de 15h00 à 18h00
- GRIESHEIM-sur-SOUFFEL:
le vendredi 23 juin 2023 de 14h00 à 17h00
le samedi 1er juillet 2023 de 9h00 à 12h00
- HURTIGHEIM :
le lundi 26 juin 2023 de 9h00 à 12h00
le mardi 4 juillet 2023 de 16h00 à 19h00
- DINGSHEIM :
le mercredi 5 juillet 2023 de 9h00 à 12h00
le lundi 10 juillet 2023 de 16h00 à 19h00
pour y recevoir les réclamations et les observations des intéressés.
Un avis portant ces indications est affiché en mairies de STUTZHEIM-OFFENHEIM, DINGSHEIM, GRIESHEIM-sur-SOUFFEL, HURTIGHEIM et MITTELHAUSBERGEN et publié sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace (http://www.alsace.eu) au début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.
A l'issue de l'enquête, la copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourra être consultée en mairies de STUTZHEIM-OFFENHEIM, DINGSHEIM, GRIESHEIM-sur-SOUFFEL, HURTIGHEIM et de MITTELHAUSBERGEN aux jours et heures d'ouverture des mairies et sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace (http://www.alsace.eu) pendant une durée d'un an à l'issue de l'enquête publique.
Conformément à l'article R.123-9 du Code de l'environnement, le public pourra également transmettre par courrier électronique, ses observations et propositions, pendant toute la durée de l'enquête et jusqu'à la fin de celle-ci, à l'adresse électronique suivante : epafaf.stutzheimoffenheimetautres@alsace.eu
La commission intercommunale d'aménagement foncier statuera sur les réclamations et observations formulées lors de l'enquête. Les décisions de la commission intercommunale d'aménagement foncier seront notifiées aux intéressés et publiées en mairies de STUTZHEIM-OFFENHEIM, DINGSHEIM, GRIESHEIM-sur-SOUFFEL, HURTIGHEIM et de MITTELHAUSBERGEN.En application des articles L.123-13, D.127-4 et D.127-6 du Code rural et de la pêche maritime :
- le renouvellement de la publicité légale antérieure relative aux droits réels autres que les privilèges et hypothèques a lieu par la mention de ces droits dans le procès-verbal d'aménagement foncier ;
- les inscriptions d'hypothèques et privilèges prises avant la date de clôture des opérations ne conservent leur rang antérieur sur les immeubles attribués que si elles sont renouvelées à la diligence des créanciers dans le délai de six mois après la clôture des opérations.
Il est rappelé qu'en vertu des prescriptions de l'article L.121-19 du Code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du président du Conseil Départemental du 12 avril 2018 fixant la liste des travaux dont la préparation et l'exécution sont soumises à autorisation jusqu'à la clôture des opérations d'aménagement foncier de STUTZHEIM-OFFENHEIM, DINGSHEIM, GRIESHEIM-sur-SOUFFEL et HURTIGHEIM avec extension sur le territoire de la Commune de MITTELHAUSBERGEN, la préparation et l'exécution des travaux suivants de nature à modifier l'état des lieux et qui ne sont pas d'intérêt collectif, sont soumises à autorisation du Président du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace, après avis de la commission intercommunale d'aménagement foncier, à l'intérieur du périmètre soumis aux opérations d'aménagement foncier : les plantations d'arbres, la destruction de tous les espaces boisés visés à l'article L. 342-1 du Code forestier, ainsi que de tous boisements linéaires, haies et plantations d'alignement et arbres isolés, l'établissement de clôtures, la création ou suppression de chemins ou fossés, l'exécution de fouilles (sauf sur les parcelles bâties), les travaux préparatoires à la construction de bâtiments (sauf sur les parcelles bâties), le retournement des prairies naturelles.
En outre, le bornage des nouvelles parcelles ayant été effectué et **signalé par des piquets, il est impérativement demandé aux propriétaires et exploitants de laisser les bornes en place.Si par accident une borne est enlevée, il y a lieu de le signaler au géomètre. Celle-ci ne peut être réimplantée par l'exploitant ou le propriétaire qui s'exposeraient à des sanctions**.

À Strasbourg, le 12 mai 2023
Le Président
Pour le Président, par délégation,
Le Directeur-adjoint de l'Environnement et de l'Agriculture
Chef du Service Foncier, Agriculture et Sylviculture,
Dominique STEINMETZ

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Communauté d'Agglomération de Haguenau
Modification n°3 du plan local d'urbanisme intercommunal de Bischwiller et environs

Par arrêté communautaire du **23/05/2023**, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification n°3 du plan local d'urbanisme intercommunal de Bischwiller et environs, qui a pour objet de :
- Créer, supprimer ou modifier des emplacements réservés,
- Mettre en place des orientations d'aménagement et de programmation afin de préciser les principes d'aménagement de certains secteurs,
- Mettre en place des modifications et adaptations d'ordre mineur au niveau du règlement,
- Rectifier des erreurs matérielles.
L'enquête se déroulera sur une durée de 25 jours consécutifs **du lundi 19 juin 2023 à 10h00 au jeudi 13 juillet 2023 à 17h30.**
Madame Dominique BRAUN-BECK, Juriste à la retraite, a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.
Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet du prestataire, à l'adresse suivante :
www.registredemat.fr/plui-ccbe-m3
Le siège de l'enquête sera à la mairie de Bischwiller.
Il sera possible de consulter gratuitement le dossier d'enquête sur support papier ou sur un poste informatique et de rencontrer le commissaire-enquêteur dans les lieux et aux horaires suivants :
Mairie de Bischwiller
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Permanences du commissaire-enquêteur :
Lundi 19 juin 2023 de 10h00 à 12h00
Jeudi 13 juillet 2023 de 15h00 à 17h30
Mairie de Kaltenhouse
Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 12h00
Permanence du commissaire-enquêteur :
Jeudi 29 juin 2023 de 14h00 à 17h00
Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :
- soit en les consignant sur un des registres d'enquête cotés et paraphés par le commissaire enquêteur et déposés aux mairies de Bischwiller et Kaltenhouse,
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Madame le commissaire-enquêteur au siège de l'enquête, à la mairie de Bischwiller, sise 1-9 place de la Mairie – BP 10035 – 67240 BISCHWILLER,
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante :
pluiccbe-m3-@registredemat.fr
- soit en les consignant sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante :
registredemat.fr/plui-ccbe-m3
L'autorité responsable du projet de modification n°3 du plan local d'urbanisme intercommunal de Bischwiller et environs est la Communauté d'Agglomération de Haguenau représentée par son 1er Vice-Président, M. Jean-Lucien NETZER et dont le siège administratif est situé 84 route de Strasbourg – 67500 HAGUENAU. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration à cette adresse. Il est aussi possible de demander un exemplaire du dossier d'enquête ou une copie des observations du public, aux frais du demandeur, jusqu'à la fin de l'enquête publique.
Au terme de l'enquête, le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil communautaire.
Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin, à la Communauté d'Agglomération de Haguenau, dans les mairies de Bischwiller et Kaltenhouse et sur le site internet de l'enquête publique pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

APPORT PARTIEL D'ACTIF

BECOZE, association ayant pour objet la promotion, la diffusion et le développement des arts et des cultures sur le territoire alsacien, sise 4 rue de la Coopérative 67000 STRASBOURG, immatriculée auprès du Registre des association du Tribunal Judiciaire de Strasbourg sous Volume 91 Folio 202 et sous le numéro Siren 797 400 306 (Société Apporteuse)
Et
ESPACE DJANGO STRASBOURG NEUHOF, association ayant pour objet de conduire le projet artistique, culturel mais aussi éducatif, social et territorial de l'ESPACE DJANGO, sise 4 impasse Kieffer 67100 STRASBOURG, immatriculée auprès du Registre des association du Tribunal Judiciaire de Strasbourg sous Volume 101 Folio 123 et sous le numéro Siren 919 526 020 (Société Bénéficiaire),
ont conclu un projet de traité d'apport partiel d'actif, en date du 06 janvier 2023, aux termes duquel la Société Apporteuse fait apport à la Société Bénéficiaire de la branche complète d'activité de l'exploitation de son activité DJANGO – gestion du lieu culturel.
L'actif attaché à la branche d'activité apportée s'élève à 297.327 euros et le passif y afférent s'élève à 159 953 euros, soit un actif net transmis de 137.374 euros. Les éléments d'actif et de passif seront transmis par la Société Apporteuse pour leur valeur nette comptable (au 31 décembre 2022). La société Bénéficiaire reprend ses sommes dans ces comptes à la même valeur que celle figurant dans la société Apporteuse.
En contrepartie de l'apport effectué par la Société Apporteuse, la Société Bénéficiaire s'engage :
- à affecter les biens transmis composant la Branche d'Activité Apportée au même objet que celui initialement poursuivi par la Association Apporteuse et assurer la continuité de l'activité de l'activité de la Branche d'Activité Apportée,
- à conserver à la Branche d'Activité Apportée, la destination et l'usage qu'ils avaient au sein de l'Association Apporteuse,
- à se substituer pour l'avenir aux obligations de l' Association Apporteuse en ce qu'elles se rattachent à la Branche d'Activité Apportée.
L'opération d'apport partiel d'actif projetée aura un effet rétroactif fiscal et comptable au 1er janvier 2023, sous réserve de l'approbation du projet par les assemblées générales des deux associations prévues pour le 30/09/2023.
Pour avis.

APPORT PARTIEL D'ACTIF

BECOZE, association ayant pour objet la promotion, la diffusion et le développement des arts et des cultures sur le territoire alsacien, sise 4 rue de la Coopérative 67000 STRASBOURG, immatriculée auprès du Registre des association du Tribunal Judiciaire de Strasbourg sous Volume 91 Folio 202 et sous le numéro Siren 797 400 306 (Société Apporteuse)
Et
ESPACE DJANGO STRASBOURG NEUHOF, association ayant pour objet de conduire le projet artistique, culturel mais aussi éducatif, social et territorial de l'ESPACE DJANGO, sise 4 impasse Kieffer 67100 STRASBOURG, immatriculée auprès du Registre des association du Tribunal Judiciaire de Strasbourg sous Volume 101 Folio 123 et sous le numéro Siren 919 526 020 (Société Bénéficiaire),
ont conclu un projet de traité d'apport partiel d'actif, en date du 06 janvier 2023, aux termes duquel la Société Apporteuse fait apport à la Société Bénéficiaire de la branche complète d'activité de l'exploitation de son activité DJANGO – gestion du lieu culturel.
L'actif attaché à la branche d'activité apportée s'élève à 297.327 euros et le passif y afférent s'élève à 159 953 euros, soit un actif net transmis de 137.374 euros. Les éléments d'actif et de passif seront transmis par la Société Apporteuse pour leur valeur nette comptable (au 31 décembre 2022). La société Bénéficiaire reprend ses sommes dans ces comptes à la même valeur que celle figurant dans la société Apporteuse.
En contrepartie de l'apport effectué par la Société Apporteuse, la Société Bénéficiaire s'engage :
- à affecter les biens transmis composant la Branche d'Activité Apportée au même objet que celui initialement poursuivi par la Association Apporteuse et assurer la continuité de l'activité de l'activité de la Branche d'Activité Apportée,
- à conserver à la Branche d'Activité Apportée, la destination et l'usage qu'ils avaient au sein de l'Association Apporteuse,
- à se substituer pour l'avenir aux obligations de l' Association Apporteuse en ce qu'elles se rattachent à la Branche d'Activité Apportée.
L'opération d'apport partiel d'actif projetée aura un effet rétroactif fiscal et comptable au 1er janvier 2023, sous réserve de l'approbation du projet par les assemblées générales des deux associations prévues pour le 30/09/2023.
Pour avis.

SCP J. LEFRANC
et F. MATHIEU Notaires
147 route de Mittelhausbergen
67200 STRASBOURG

AVIS DE SAISINE LEGATAIRE UNIVERSEL PAR TESTAMENT OLOGRAPHE

Aux termes d'un testament olographe, Madame Renée Emmy Hélène HEINRICH née à STRASBOURG (Bas-Rhin) le 24 mai 1953 ayant demeuré en dernier lieu à STRASBOURG (Bas-Rhin) 12 rue Fritz, a institué un légataire universel.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Jane LEFRANC, notaire à STRASBOURG-Cronenbourg, suivant procès-verbal dont copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de STRASBOURG en date du 06 juin 2023.
Les oppositions à l'exercice de ses droits par le légataire universel seront formées dans le délai d'un mois à compter de la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament, auprès de l'étude de Maître Jane LEFRANC, notaire titulaire d'un office notarial dont le siège est à STRASBOURG-Cronenbourg (Bas-Rhin), 147 route de Mittelhausbergen.
Pour unique insertion. Le notaire

SELARL NOT'ACT

5a rue Finkwiller
67680 EPFIG
Tél. 03 88 85 50 01

Changement de régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Maître Philippe WALTER, notaire associé à EPFIG (67680), le 12 juillet 2023, M. Frédéric GILCH et son épouse Mme Arielle VIREPOINTOUX, demeurant ensemble à STRASBOURG (67000) 6 rue Boegner, mariés sous le régime de la séparation de biens aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Marc DREYER, alors notaire à OBERSCHAEFFOLSHEIM, le 14 septembre 1982, préalablement à leur union célébrée à la mairie de STRASBOURG (67000), 17 septembre1982, ont déclaré adopter le régime de la communauté universelle des biens avec convention d'attribution de la communauté.
Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les trois mois de la parution du présent avis, par lettre recommandée avec accusé de réception ou exploit d'huissier auprès de Maître Philippe WALTER, notaire susnommé.
Pour insertion,
Maître Philippe WALTER.

SCP Laurent RITTER
et Olivier RITTER
Notaires associés
2 rue des Aulnes
67360 WOERTH
Tél. 03 88 09 30 03

ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe en date à CLIMBACH du 25 mars 2023, Madame Stéphanie WUST, en son vivant responsable qualité, célibataire, partenaire de Monsieur Luc FISCHER, demeurant à CLIMBACH (67510), 7 rue de Wingen, née à WISSEMBOURG (67160) le 27 mai 2023 décédée à STRASBOURG (67000) a institué un légataire universel.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de la SCP Laurent RITTER et Olivier RITTER, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le greffe du Tribunal de Proximité de Haguenau, le 13 juin 2023 (RN° 25.934).
Les oppositions pourront être formées auprès de la SCP Laurent RITTER et Olivier RITTER, notaires associés à 67360 WOERTH, 2 rue des Aulnes, notaires chargés du règlement de la succession.
Pour insertion.
Me Laurent RITTER, Notaire associé à 67360 WOERTH, 2 rue des Aulnes.

CONSTITUTION

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE
7, avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

HESTIA CONSEILLE SASU

Avis est donné de la constitution le 19/06/2023 d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
-DENOMINATION : HESTIA CONSEILLE
-FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle
-CAPITAL : 5.000 €
-SIEGE SOCIAL : 1 Rue Emile Waldteufel 67500 HAGUENAU
-OBJET : Diagnostic et audit immobilier
-DUREE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS
-PRESIDENT : Monsieur David LUGARDON, demeurant 1 Rue Emile Waldteufel 67500 HAGUENAU
-ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque associé a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix
-AGREMENT : Les actions sont librement cessibles entre associés ou au profit de descendants ou d'ascendants. Dans les autres cas, toute cession d'actions sera soumise à agrément de la collectivité des associés.
-IMMATRICULATION : RCS de STRASBOURG.
Pour avis

MARINGER

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
Siège social : 10 rue de la Croix
WESTHOFFEN (67310)

Suivant acte SSP du 13/06/2023 il a été constitué une SAS dénommée :
MARINGER
Capital social : 8000 euros
Siège social : 10 rue de la Croix à WESTHOFFEN (67310)
Objet :
- toute activité de négoce de meubles, objets de décoration et de façon générale de tout mobilier, par internet ou en direct, tant auprès de professionnels que de particuliers ;
- l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ;
- et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.
La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires.
Président : Monsieur Paul, Marie, Philippe MARCILLY, demeurant 103 rue du Lieutenant Heid à WANGEN (67520)
Directeur Général : Monsieur Henri DOLLINGER, 10 rue de La Croix à WESTHOFFEN (67310)
Clause d'agrément : Toutes les cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires, statuant à la majorité des deux tiers des actionnaires disposant du droit de vote, les actions du cédant n'étant pas prises en compte pour le calcul de cette majorité.
Clause d'admission :
La possession d'une action emporte de plein droit adhésion aux présents statuts et aux décisions collectives régulièrement adoptées par les actionnaires.
Durée de la société : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de SAVERNE.

AA GEOMETRE-EXPERT CABINET DIETHRICH

SELARL DE GEOMETRES-EXPERTS
au capital de 20 000 €
Siège social : 17 rue du Barrage
67300 SCHILTIGHEIM

Par acte SSP en date du 05/05/2023, il a été constitué une SELARL DE GOEMETRES-EXPERTS dénommée:
AA GEOMETRE-EXPERT CABINET DIETHRICH SELARL DE GEOMETRES-EXPERTS
La société a été constituée sous la condition suspensive de son immatriculation au tableau de l'ordre des géomètres-experts, qui est intervenue le 01/06/2023.
Objet social :
La société a pour objet l'exercice seul ou en commun de la profession de géomètre-expert, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.
Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire d'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer.
Elle peut réaliser toutes opérations civiles, financières, immobilières ou mobilières légalement autorisées, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, de nature à favoriser son activité, sous la condition formelle que ces opérations soient conformes aux dispositions législatives ou réglementaires régissant l'exercice de la profession de géomètre expert.
Il est rappelé que nul ne peut exercer la profession de géomètre expert s'il n'est pas :
- régulièrement inscrit au tableau de l'ordre ;
- titulaire d'une assurance responsabilité civile remplissant les conditions fixées par l'Ordre.
Siège social : 17 rue du Barrage à SCHILTIGHEIM (6730)
Capital : 20 000 euros
Gérance : M. Julien DIETHRICH demeurant 19 rue Berlioz à MUNDOLSHEIM (67450)
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de STRASBOURG

GENIES

Société à responsabilité limitée
Unipersonnelle
au capital de 7 000 euros
Siège social : 20 rue Alfred Kastler
67160 WISSEMBOURG
En constitution

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 13 juin 2023 à Wissembourg (67), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Dénomination sociale : GENIES
Siège social : 20 rue Alfred Kastler 67160 WISSEMBOURG
Objet social : L'activité de micro-crèche
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 7 000 euros
Gérance : Madame Emilie HOEHN, demeurant 27 A avenue du Général Schneider 67470 SELTZ, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.
Pour avis
La Gérance

CONSTITUTION

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

COGITALENTS

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 1 rue Général Gérard
67500 HAGUENAU

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à HAGUENAU du 16/06/2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
- Dénomination : COGITALENTS
- Forme : Société par actions simplifiée
- Siège : 1 rue Général Gérard 67500 HAGUENAU
- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
- Capital : Le capital social est de 10.000 € divisé en 100 actions de 100 € chacune, entièrement souscrites et libérées.
- Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :
- toutes opérations de formation, conseil, audit, coaching, recrutement, destinées aux entreprises,
- les conseils en formation, en bilan de compétences, en validation des acquis de l'expérience, en bilan orientations jeunes
- les conseils aux particuliers, aux entreprises, en conseil en organisation et communication
- des ateliers de travail, de créativité, de théâtralité
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Olivier HOUVER demeurant 21 rue des cigognes 67720 WEYERSHEIM
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.
Pour publication légale, Avocat

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

SCI LINGOLSHEIM 3 - RUE FOCH

Société civile de construction vente
au capital de 1000,- €
20 Rue des Tuileries
67460 SOUFFELWEYERSHEIM
RCS STRASBOURG
en cours d'immatriculation

Par acte SSP en date du 13/05/2023, il a été constitué une Société Civile de Construction vente dénommée :
SCI LINGOLSHEIM 3 - RUE FOCH
Objet social :- l'acquisition de tous terrains ou droits immobiliers comprenant le droit de construire;
- la construction sur ceux-ci, d'immeubles de toutes destinations;
- la vente, en totalité ou par lots de ces biens, à terme, en état futur d'achèvement ou après achèvement;
- accessoirement, leur location;
- la souscription de toutes ouvertures de crédit devant permettre la réalisation de ces opérations
Siège social : 20 Rue des Tuileries 67460 SOUFFELWEYERSHEIM
Capital : 1.000,- euros
Gérance : M CHRISTEL Philippe demeurant 14 Rue de Wahlenheim 67500 BATZENDORF
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 10 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de Strasbourg

KONOHA SUSHI LIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 Place d'Armes
67600 SELESTAT

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SELESTAT 18 avril 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : KONOHA SUSHI LIN
Siège social : 5 Place d'Armes, 67600 SELESTAT
Objet social : l'exploitation de tous fonds de commerce de restaurant asiatique, traiteur, bar, café, import-export de produits asiatiques, commerce au détail de produits d'orient, restauration rapide, fabrication et vente de sushis et produits dérivés, spécialités japonaises ou autres plats à emporter ou à consommer sur place,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Degao LIN, demeurant 2 route de Flandres, 95500 BONNEUIL EN FRANCE ; Madame Jiandong LIN, demeurant 2 route de Flandres, 95500 BONNEUIL EN FRANCE
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR.
Pour avis La Gérance

INGENIERIE CONSEIL & EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Immeuble LE VEGA
5, rue de Dublin
67300 SCHILTIGHEIM
03.88.55.00.55
y.daeffler@ice-strasbourg.com

FAMILY FOOD

Suivant acte SSP du 19 juin 2023 il a été constitué une SAS dénommée :
FAMILY FOOD
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 43 rue de la Division, 67170 BRUMATH
Objet : restauration traditionnelle sur place et à emporter
Président : M. Turgut, Ozal OMRAL demeurant 43 rue de la Division, 67170 BRUMATH
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de STRASBOURG.

CHARPENTES BLATZ

Société à responsabilité limitée
au capital de 111 000 euros
Siège social : 35A Rue de la Source
67390 HEIDOLSHEIM

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à HEIDOLSHEIM du 30/04/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : CHARPENTES BLATZ
Siège social : 35A Rue de la Source, 67390 HEIDOLSHEIM
Objet social : montage et travaux de charpente et de couverture
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 111 000 €
Gérance : François BLATZ, demeurant 35A Rue de la Source, 67390 HEIDOLSHEIM, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR.
Pour avis
La Gérance

HANAU PAYSAGE

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 14 juin 2023, à Ingwiller.
Dénomination : HANAU PAYSAGE
Forme : Société à responsabilité limitée
Objet : - la création, l'entretien et l'aménagement d'espaces verts intérieurs et extérieurs destinés aux particuliers, aux collectivités et aux entreprises ;
- la vente de produits destinés au jardin et aux espaces verts ;
- la location de machines destinées aux travaux de jardin ;
- réalisation et création d'ouvrage ;
- tous travaux relatifs aux végétaux, plantes, fleurs, espaces verts et d'entretien ;
- l'achat, la vente et l'installation de chalets d'extérieurs, spas et saunas.
Durée de la société : 99 années
Capital social fixe : 1.000 euros
Siège social : 14 rue du Commerce, 67340 Ingwiller.
La société sera immatriculée au RCS Saverne.
Gérant : Monsieur Lucas RICHERT, demeurant 14 rue du Commerce, 67340 Ingwiller
Pour avis.

SCI DES ECLUSES

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à QUATZENHEIM en date du 05/06/2023, il a été constitué une SCI, présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI DES ECLUSES
Forme sociale : Société Civile Immobilière
Siège social : 31 Rue Principale – 67117 QUATZENHEIM
Objet social : acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital social : 1000,00 Euros.
Gérant : Monsieur BENHALLOU Rachid, demeurant au 31 Rue Principale – 67117 QUATZENHEIM, a été nommé pour une durée illimitée et a accepté.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg
Pour avis, le Gérant

SCI YILDIZ

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 3 juin 2023, à Obernai.
Dénomination : SCI YILDIZ
Forme : Société civile immobilière
Objet : la propriété, l'administration et l'exploitation par location ou autrement de tous biens meubles et immeubles qui lui appartiendront et généralement toutes opérations civiles se rattachant à cet objet.
Durée de la société : 99 années
Capital social fixe : 500 euros
Montant des apports en numéraire : 500 euros.
Cession de parts et agrément : Agrément unanime des associés.
Siège social : 16 rue de l'Artisanat, 67210 OBERNAI
La société sera immatriculée au RCS de Saverne.
Gérant : Monsieur Yusuf YILDIZ, demeurant 7 avenue des Champs Verts, 67210

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

ELBEL LIBRO SARL

Société à responsabilité limitée
au capital social de 1.000,- euros
Siège social : 7 Rue du Château
67510 LEMBACH
En cours d'immatriculation auprès du RCS de Strasbourg

Par acte SSP en date du 16/06/2023, il a été constitué une SARL dénommée:
ELBEL LIBRO
Objet social : La reliure, la dorure, le cartonnage et les activités connexes ; l'achat-revente en ligne d'objets en lien avec l'activité précitée.
Siège social : 7 Rue du Château 67510 LEMBACH
Capital : 1.000,- euros
Gérance : M. Benjamin ELBEL demeurant 7 Rue du Château 67510 LEMBACH.
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de Strasbourg.

HOSTAY

Société à Responsabilité Limitée
4 Quai Koch
67000 Strasbourg

Par acte SSP en date du 5/06/2023, il a été constitué une SARL dénommée: HOSTAY. **Objet social :** maintenance informatique, vente de prestations de services informatiques, la formation. **Siège social :** 4 Quai Koch 67000 Strasbourg. **Capital :** 1000 euros. **Gérance :** Gatien SANCHO demeurant 7 rue de Bucarest 67100 Strasbourg. **Durée :** 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de Strasboourg.

ROSA

Dénomination : ROSA
Forme : SASU
Siège social : 12 RUE SAINTE MARGUERITE - 67000 STRASBOURG
Objet : Travaux de revêtement des sols et des murs, carrelage, maçonnerie, démolition
Durée : 99 ans
Capital : 100 Euros
Président : M. NAR HILMI demeurant 12 RUE SAINTE MARGUERITE - 67000 STRASBOURG
Immatriculation : RCS STRASBOURG

SCI CLR

Par acte SSP du 30/05/2023, il a été constitué une SCI dénommée : SCI CLR. Siège social : 22, rue Lauth 67000 STRASBOURG. Capital : 1 000 €. Objet : Acquisition, administration et la location d'immeubles et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social. Gérance : Mr CLUR Olivier, 22 rue Lauth 67000 Strasbourg. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Strasbourg.

ASSOCIATION

Par décision de l'Assemblée Générale extraordinaire en date du 11/06/2023, il a été décidé de dissoudre l'association **SOCIÉTÉ HIPPIQUE RURALE DU RHIN, 67480 ROESCHWOOG.**
Ont été nommés liquidateurs :
BURGER Fernand 20, rue Erzlach 67620 SOUFFLENHEIM
JESEL épouse FAERBER Béatrice 23 B rue du stade 67240 GRIES
SCHWOOB épouse MEINHARD Cathy 18 A rue de la cité Dautry 67850 HERRLISHEIM
Les créanciers sont invités à faire connaître leurs prétentions auprès des liquidateurs désignés avant l'expiration d'une année à compter de la présente publication de la dissolution.
Les Liquidateurs

Il a été inscrit le 14/06/2023
Au registre des associations du Tribunal de proximité de ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN N°AMALIA : A2023ILL000054
L'association : **Les Kertz**
Ayant son siège : 1B rue du Général de Gaulle 67230 KERTZFELD
Les statuts ont été adoptés le : 15/04/2023
L'association a pour objet :
Participer aux différents défilés de carnavals, organiser des manifestations et activités culturelles.
La direction se compose de :
Présidente : Mme WALDER Estelle
Vice-Président : M. WALDER Lucas
Trésorière : Mme HESER Sabine
Secrétaire : Mme BAUMANN Muriel
Secrétaire adjointe : Mme LELKIC Caroline

RECTIFICATIF, ADDITIF

SCI IMMO INVEST MULHOUSE

SCI au Capital de 5 000 euros
8, rue de Woellenheim
67200 STRASBOURG
RCS Strasbourg 913 843 280

déclaration modificative

Suite à la parution dans l'EST AGRICOLE ET VITICOLE du 17 mars 2023 concernant la modification des dirigeants de la SCI IMMO INVEST MULHOUSE il convient de lire "Le 24 février 2023 une assemblée générale ordinaire a nommé gérant M. EL OUAR Mehdi " au lieu de "Le 24 janvier 2023 une assemblée générale ordinaire a nommé gérant M. EL OUAR Mehdi"

FONDS DE COMMERCE

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

Fin de location gérance

Le contrat de location gérance portant sur le fonds de commerce de restaurant - débit de boissons, exploité à 7 Rue Principale 67510 PFAFFENBRONN, qui avait été consenti par acte SSP du 01/10/1990, par Mme BOSSERT Christiane, dont le siège social est 7 Rue Principale 67510 PFAFFENBRONN, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le numéro 394 953 269, au profit de la SARL SOCIETE D'EXPLOITATION RESTAURANT MULLER, au capital de 8.000,- euros, dont le siège social est 7 Rue Principale - PFAFFENBRONN 67510 LEMBACH, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le numéro 383 974 813, a été résilié à compter du 31 Décembre 2022.

TRANSFORMATION

AGRI PLACEMENT

Société à Responsabilité Limitée
Transformée en Société
par Actions Simplifiée
au capital de 100.000 Euros
85 Rue du Général de Gaulle
67640 FEGERSHEIM
RCS STRASBOURG 488 116 021

Aux termes d'une délibération en date du 8 Juin 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé :
* la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée (SAS),
* la nomination de la Société G4H, Société Civile au capital de 1.000 Euros, ayant son siège social 2 Chemin de Palente à BESANÇON (25000), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BESANÇON sous le numéro 950 846 568, représentée par Monsieur Michel HELMLINGER, gérant, aux fonctions de Présidente, sous sa nouvelle forme de Société par Actions Simplifiée, sans limitation de durée ;
* la nomination de Madame Michèle BUREAU demeurant 15 Rue de la Chapelle 67640 LIPSHEIM aux fonctions de Directeur Général, sous sa nouvelle forme de Société par Actions Simplifiée, sans limitation de durée ;
* la Société CABINET KLING, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire de la Société, a été confirmé dans ses fonctions et ce pour la durée de son mandat restant à courir.
La dénomination, l'objet social de la Société, ainsi que sa durée, son siège social et son capital social restent inchangés.
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Ce droit implique celui de participer aux assemblées ou d'être consulté et celui de voter. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
AGREMENT : Les Actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité renforcée correspond aux deux tiers des actions ayant le droit de vote dont disposent les associés présents et représentés. Le quorum exigé est de la moitié des actions ayant le droit de vote. A l'exception des cessions des actions entre associés, qui sont libres ; des cessions des actions détenues par l'Associé Unique, qui sont libres et des cessions et/ou des apports des actions détenues par un associé au profit d'une société holding dont il détiendrait la majorité du capital social et dont il serait le dirigeant, qui sont libres.
Mention sera faite aux RCS de STRASBOURG
Pour avis, la Présidence

EARL REEB

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société Civile au capital de 57 000 €
Siège social : 1 Windhof
67320 BERG
382 907 186 R.C.S. SAVERNE

TRANSFORMATION

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 01.05.2023, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité, la transformation de l'EARL en Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC) à compter du 01.05.2023.
Dénomination :
Ancienne mention : EARL REEB
Nouvelle mention : GAEC REEB
Forme
Ancienne mention : société civile, exploitation agricole à responsabilité limitée
Nouvelle mention : Groupement agricole d'exploitation en commun
Siège social
maintien au 1 Windhof 67320 BERG
Le GAEC a été agréé le 06.03.2023, sous le n° 948 par arrêté du Préfet du Bas-Rhin.
Immatriculation : RCS de SAVERNE

Retrouvez
L'EST AGRICOLE
ET VITICOLE
sur internet
www.est-agricole.com

ADVICOM

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 15 600 euros
Siège social : 2 rue de la Colonne
67000 STRASBOURG
491 136 107 RCS STRASBOURG

Transformation

Aux termes d'une délibération en date du 15 mai 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 15 600 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.
Monsieur Vladislav IVANENKO, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ :
Monsieur Vladislav IVANENKO demeurant 1A, rue du Lavoir, 67980 HANGENBIETEN
Pour avis
Le Président

MODIFICATION

AUTO MOBILITÉ SERVICES

Société par actions simplifiée
Au capital de 14.000.000 euros
Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen 67000 Strasbourg
913 100 905 RCS Strasbourg

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 10 mai 2023 et des décisions du président du 13 juin 2023, il a été pris les décisions suivantes :
1) Le capital social a été augmenté d'un montant nominal de 11 000 000 €.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
L'article 6 « Apport » des statuts de la Société a été complété avec le paragraphe suivant :
« […] Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 10 mai 2023 et des décisions du président en date du 13 juin 2023, le capital social a été augmenté d'un montant nominal de 11.000.000 €, sans prime d'émission, portant le capital social de 3.000.000 € à 14.000.000 €, par l'émission de 1.100.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 € chacune, intégralement souscrites et libérées par la société Groupe des Assurances du Crédit Mutuel. »
Le reste de l'article est inchangé.
L'article 7 – « Capital social » des statuts de la Société a été modifié en conséquence et est désormais rédigé comme suit :
« Le capital social est fixé à quatorze millions d'euros (14.000.000 €).
Il est divisé en un million quatre cent mille (1.400.000) actions de dix euros (10 €) de valeur nominale chacune, intégralement libérées et de même catégorie. »
2) Il a été décidé du report de la date de clôture du 1er exercice social de la Société initialement fixé au 31 décembre 2023, au 31 décembre 2022.
L'article 27 des statuts a, en conséquence été modifié comme suit.
Article 27 « Exercice social »
« […] Par exception, le premier exercice commencera le jour de l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés et se terminera le 31 décembre 2022 ».
Le reste de l'article est inchangé.
Mention sera faite au RCS de Strasbourg,
Pour avis, le Président

SCP Jane LEFRANC et Frédérique MATHIEU Notaires
147 route de Mittelhausbergen
67200 STRASBOURG

SAS BCH

Par acte notarié reçu en la forme authentique par Me Frédérique MATHIEU, notaire associé à STRASBOURG, le 09/06/2023, enregistré au SDE de STRASBOURG le 13/06/2023, réf. 6704P61, 2023N15039, dossier n° 2023/31046,
Il a été apporté les modifications suivantes concernant la SAS BCH, siège social à STRASBOURG, 6 Place des Romains, au capital de 30.000 €, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le n°753 697 077 :
CHANGEMENT DE PRESIDENT
Mme Béatrice HERZOG démissionne de ses fonctions de président avec effet au 09/06/2023.M Yannick HERZOG demeurant à BISCHHEIM (67800), 2B rue Jean Jaurès, est nommé président à compter du 09/06/2023.
DIRECTEUR GÉNÉRAL
M Claude HERZOG, directeur général de la SAS BCH, est décédé à Bischheim le 21 mai 2022.
M Yannick HERZOG est nommé directeur général à compter du 09/06/2023.
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL
Mr Yannick HERZOG seul associé de la SAS BCH décide de transférer le siège social de la société à BISCHHEIM (Bas-Rhin), 2b rue Jean Jaurès.
Les statuts sont modifiés corrélativement.
Mention est faite au RCS Strasbourg
Pour avis, le notaire

Julien VENTRELLA
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Colmar
Maîtrise en Droit des Affaires

CALLAC

Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 11A, rue de la grande Haie 67130 LUTZELHOUSE
Transféré : 59 Montée du Col
83310 GRIMAUD
R.C.S SAVERNE : 910 781 244 (2022D00090)
R.C.S FREJUS : En cours

Aux termes de la décision de la collectivité des associés du 2 mai 2023, le siège social a été transféré 59 Montée du Col à GRIMAUD (83310) à compter de ce même jour.
L'article n°4 – Siège social – a été modifié en conséquence comme suit :
Ancienne mention : 11A, rue de la grande Haie à LUTZELHOUSE (67130)
Nouvelle mention : 59 Montée du Col à GRIMAUD (83310)
Le reste de l'article reste inchangé.
Gérant : Monsieur Julien MACHET, demeurant 59 Montée du Col à GRIMAUD (83310)
Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de Fréjus.
Pour avis : le Gérant.

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

APDMGP PRODUCTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 30.000 euros
Siège social: 2 rue des Chênes
67450 MUNDOLSHEIM
transféré au 13 rue Desaix
67450 MUNDOLSHEIM
RCS STRASBOURG 914.572.763
(2022B01949)

Aux termes des décisions en date du 01/06/2023, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts :
ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL (Ancienne mention)
Le siège social est fixé 2 rue des Chênes 67450 MUNDOLSHEIM
ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL (Nouvelle mention)
Le siège social est fixé 13 rue Desaix 67450 MUNDOLSHEIM
Pour publication légale, Avocat

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

SC CHAREL PATRIMOINE

Société civile
au capital de 10.000 euros
Siège social : 1 rue Schumann
67000 STRASBOURG
transféré au 9 rue René Schickelé
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 822.841.177
(2016D904)

Aux termes d'une décision en date du 12/06/2023, l'Assemblée Générale Mixte a décidé de transférer le siège social à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL (Ancienne mention)
Le siège social est fixé : 1 rue Schumann 67000 STRASBOURG
ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL (Nouvelle mention)
Le siège social est fixé : 9 rue René Schickelé 67000 STRASBOURG
Pour publication légale, Avocat

PNEUS K.C. SERVICES

SARL au capital de 10000 €
Siège social : 34 rue de la Gare
67790 Steinbourg
498 226 232 RCS de Saverne

L'AGE du 02/05/23 et du procès-verbal de la gérance en date du 09/06/23, la collectivité des associés :
- a pris acte de la démission de M. Christophe KEIFF de ses fonctions de cogérant à compter du 02/05/23 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
- a pris acte de la réduction de capital social d'une somme de 5 000 euros par rachat et annulation de 50 parts sociales.
La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :
Ancienne mention
CAPITAL SOCIAL : 10 000 EUROS
Nouvelle mention
CAPITAL SOCIAL : 5 000 EUROS
Mention au RCS de Saverne

GL PAIES

Société à responsabilité limitée
à associé unique
au capital de 1.000 euros
Siège social : 16 rue de l'Yser
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 883 068 462

Par décisions du 1er juin 2023, l'associé unique a transféré, ce jour, le siège social au 8 rue d'Arras 67000 STRASBOURG.
L'article 4 des statuts a été modifié.

MODIFICATION

SELARL EC PARTENAIRE
Aéroparc 1
6 rue Icare
67960 ENTZHEIM
Tel : 03.88.24.72.24
Contact : b.morgen@ecpartenaire.com

ELSASS PATRIMOINE

Société civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 rue des Charpentiers
67000 STRASBOURG
947 919 288 RCS STRASBOURG

Aux termes d'une délibération en date du 19 juin 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 5 rue des Charpentiers, 67000 STRASBOURG au 11 rue des Juifs 67000 STRASBOURG à compter du 19 juin 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au RCS de STRASBOURG
Pour avis
La Gérance

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

SCI GALLIENI EXPERTS

Société civile immobilière
au capital de 1.524,49 euros
Siège social : 2 rue de Pully
67210 OBERNAI
transféré au 1A rue des Frères Wolff
67210 OBERNAI
RCS SAVERNE 385.113.642

En date du 25/05/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, avec effet au 01/06/2023, de transférer le siège social au 1A rue des Frères Wolff 67210 OBERNAI.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
Pour publication légale, Avocat

SELARL EC PARTENAIRE
Aéroparc 1
6 rue Icare
67960 ENTZHEIM
Tel : 03.88.24.72.24
Contact : b.morgen@ecpartenaire.com

GTR

Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 12 A quai Kléber
67000 STRASBOURG
919 541 342 RCS STRASBOURG

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 13 juin 2023 a décidé de réduire le capital social de cinq mille euros pour le ramener de 15 000 euros à dix mille euros par voie de rachat et d'annulation de 5 000 actions. Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL
Le capital social est fixé à dix mille euros (10 000 euros).
Pour avis
Le Président

YES ! Avocats associés
65 avenue des Vosges
67000 STRASBOURG
03 10 36 02 30

ALLIAS'AIR

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 12 juin 2023 de la société ALLIAS'AIR, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1 000,00 €, ayant son siège social 20 rue des Voituriers 67500 HAGUENAU, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le n°905 185 732, il résulte que le siège social a été transféré au 17 rue des Serruriers 67810 HOLTZHEIM à compter du 1er juin 2023, et que l'objet social a été étendu aux activités « travaux de plomberie, chauffage, climatisation, installation de tout équipement sanitaire », à compter du jour même. Les articles 2 et 4 des statuts relatifs à l'objet social et au siège social ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Strasbourg.
Pour avis

EUROFINS NDSC POLLUTION FRANCE SAS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 55.000 euros
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
RCS SAVERNE 833 181 464

Par décision de l'Associée Unique en date du 8juin 2023, il a été décidé de ne pas renouveler les mandats de la société HLP Audit, Commissaire aux Comptes Titulaire. Par conséquent, il a été décidé de nommer la Société Deloitte & Associés, dont le siège social est à Paris La Défense (92908) 6 place de la Pyramide, en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire pour une durée de six exercices. Mention sera faite au RCS de SAVERNE.

7, avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

BAUER MACHINES SASU

Transfert du siège social

Selon acte du 05/06/2023, le siège social de la société BAUER MACHINES, SASU au capital de 10 000,- euros, 824 893 275 RCS STRASBOURG, a été transféré du 4 Rue de la Durance, Parc Tertiaire de la Meinau, 67100 STRASBOURG au 14 Rue du Travail 67720 HOERDT, et ce avec effet au 05/06/2023. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de STRASBOURG.

SCI ARGENTO

Société Civile Immobilière
au capital de 500,00 €
Siège social : 12, rue Bastian
67200 STRASBOURG
(Anciennement : 15, quai des Pêcheurs - 67000 STRASBOURG)
897 660 692 RCS STRASBOURG

Il résulte des décisions de l'assemblée générale à caractère mixte en date du 08 février 2023, que :
- La gérance unique est assurée par Monsieur Joachim LEBEAULT-DIAMONEKA, à la suite de la démission de Monsieur Aymeric MERIOT de ses fonctions de cogérant ;
- Le siège social et l'établissement principal de la société est transféré du 15 quai des Pêcheurs 67000 STRASBOURG au 12 rue Bastian 67200 STRASBOURG, avec effet à compter du même jour.
L'article 4 « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis.

NOUVELLE LOGIQUE EMBARQUEE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
porté à 100 000 euros
Siège social : Le Pythagore
1 rue Jean Sapidus
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
533 575 064 RCS STRASBOURG

Modification du capital

Par décision du 12 juin 2023, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 99 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 1 000 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 100 000 euros
Pour avis
La Gérance

WNG

SAS au capital de 1.000,00 €
Siège social : 45 Rue Parmentier
59430 SAINT-POL-SUR-MER
Transféré 3 Rue Kirstein
67000 STRASBOURG
810 836 890 RCS STRASBOURG

Transfert du siège social

L'associé unique en date du 14 juin 2023 a décidé de :
-nommer en qualité de Président Mme Anne SCHMERBER demeurant 9 Rue de la Chapelle 68400 RIEDISHEIM en remplacement de Mme Annick BAERT démissionnaire ;
-transférer le siège social au 3 Rue Kirstein 67000 STRASBOURG et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.
Radiation au RCS de DUNKERQUE.
Nouvelle immatriculation au RCS de STRASBOURG.

SCEA FRITZ

Société Civile d'Exploitation Agricole
Société Civile au capital de 7 622,45 €
Siège social : 1 rue de la Haute Vienne
67630 NEEWILLER-PRES-LAUTERBOURG
418 627 451 R.C.S. STRASBOURG

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 01.05.2023, les associés ont décidé, à compter du 16.11.2022 :
1-de nommer Madame Sylvie FRITZ, née WEBER, demeurant à 67630 NEEWILLER-PRES-LAUTERBOURG, 3 chemin Angenwerd, gérant, en remplacement de Monsieur Jean-Luc FRITZ, gérant, dont la mission a pris fin pour cause de décès.
2- de fixer à 99 ans la durée de la société; la société ayant initialement été créée pour une durée de 30 ans. En conséquence, il a été décidé de proroger la durée de la société de 69 ans.

SAS SWISS APPARTHOTELS FERNEY-VOLTAIRE

Forme : SAS
Capital social : 50000 euros
Siège social : 12 Rue de la Haye
67300 Schiltigheim
949493746 RCS de Strasbourg

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 13 juin 2023, le président a décidé, à compter du 13 juin 2023, de transférer le siège social à 13 Chemin du Levant, 01210 Ferney Voltaire.
Radiation du RCS de Strasbourg et immatriculation au RCS de Bourg en Bresse.

SCI PLACEMENT FONCIER ALSACIEN

Société civile immobilière
au capital de 160 000 euros
Siège social : 27 Rue de Dossenheim
67200 STRASBOURG
811 935 550 RCS STRASBOURG

L'AGE du 25/05/2023 a décidé de réduire le capital social de 160 000 euros à 1 000 euros par voie de réduction de la valeur nominale des parts. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention : Le capital social est fixé à 160 000 euros. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 1 000 euros. Modification sera faite au Greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG.

HOLDING SOPREMA

Société Anonyme
à Conseil d'Administration
au capital de 55 000 000 Euros
Siège Social à STRASBOURG
14 rue de Saint-Nazaire
R.C.S. STRASBOURG B 558 500 187

Aux termes du procès-verbal du Conseil d'Administration de la Société le 12/06/2023, il a été décidé de transférer le siège social de la Société de 14 rue de Saint Nazaire – 67100 STRASBOURG au 15 rue de Saint Nazaire – 67100 STRASBOURG, à compter du 12/06/2023. L'article 4 « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au R.C.S. de STRASBOURG.
Pour avis.

GESTION IMMOBILIERE DU BERNSTEIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 Rue Louis Pasteur
67220 VILLE
881 012 140 RCS COLMAR

Aux termes d'une décision en date du 30 mars 2022, l'associé unique, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La gérance

FRITZ ENERGIE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 15 000 €
Siège social : 3 chemin de Angenwerd
67630 NEEWILLER-PRES-LAUTERBOURG
523 091 908 R.C.S. STRASBOURG

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 01.05.2023, les associés ont décidé de nommer Madame Sylvie FRITZ, née WEBER, demeurant à 67630 NEEWILLER-PRES-LAUTERBOURG, 3 chemin Angenwerd, gérant, à compter du 16.11.2022, en remplacement de Monsieur Jean-Luc FRITZ, gérant, dont la mission a pris fin pour cause de décès.

B.S.B AUTOS

Société à responsabilité limitée
de 5000€
Siège social : 21 rue du Stade
67870 BISCHOFFSHEIM
513 386 516 RCS SAVERNE

Modification des dirigeants

Le 31/12/2022, l'associé unique a pris acte de la démission de Madame Cindy SAUMON de ses fonctions de cogérante de la société à effet du même jour.
Monsieur Bertrand SAUMON continuera d'exercer seul les fonctions de gérant.
Mention en sera faite au RCS de SAVERNE
Pour avis - La gérance

ARCHIMED SELAS

Société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital de 14 100.- €
Siège social : 9 rue Albert Calmette
67200 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 522 741 974

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 mai 2023 a décidé de réduire le capital social de 15 000 euros à 14 100 euros par voie d'annulation de 90 actions rachetées de 10 euros de nominal.
Le capital social est fixé à 14 100.- €.
En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
POUR AVIS
Le Président

REPARELEC

SARL au capital de 15 000 euros
Siège social : 11 Rue Desaix
67450 MUNDOLSHEIM
389 700 014 RCS STRASBOURG

Par décision du 08/06/2023, l'associée unique :
- a nommé M. Michel HAMM, demeurant 6, Rue du Fort Foch 67450 MUNDOLSHEIM, en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de M. René HAMM, décédé ;
- statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

HAUDACE

SASU au capital de 1000 €
Siège social : 11 rue Meissacker
67250 SOULTZ-SOUS-FORÊTS
RCS STRASBOURG 853724292

Par décision de l'associé Unique du 01/06/2023, il a été pris acte de la démission du Directeur Général M HAUSWIRTH Hugo à compter du 31/05/2023. Le DG n'est pas remplacé. Modification au RCS de STRASBOURG.

RADIATION

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

SOCIETE D'EXPLOITATION RESTAURANT MULLER

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000,- €
7 Rue Principale PFAFFENBRONN
67510 LEMBACH
383 974 813 RCS STRASBOURG

Dissolution

L'Assemblée générale extraordinaire du 28/04/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/04/2023. Mme BOSSERT Christiane demeurant 7a Rue Principale PFAFFENBRONN 67510 LEMBACH, a été nommé Liquidatrice. Le siège de liquidation a été fixé au 7 Rue Principale PFAFFENBRONN 67510 LEMBACH.
Mention sera faite au RCS de Strasbourg.

XBIM

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 1 000 euros, siège social et de liquidation 62, Avenue des Vosges à 67000 STRASBOURG, RCS STRASBOURG 831 711 775
En date du 31/05/2023, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation. Il est déchargé de son mandat de liquidateur et quitus de sa gestion lui est donné.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de Strasbourg, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Rejoignez-nous sur notre page Facebook
L'Est agricole et viticole - Le Paysan du Haut-Rhin

SCI BONNE FONTAINE

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 500 euros
Siège social et de liquidation :
20 Chemin de la Forêt
67270 HOCHFELDEN
445 176 571 RCS STRASBOURG

L'AGE du 30/05/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Daniel GENTNER, demeurant 20 Chemin de la Forêt 67270 HOCHFELDEN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé 20 Chemin de la Forêt 67270 HOCHFELDEN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG, en annexe au RCS.

SCI KOALA

Au capital social de 1200 € fixe
8, rue des Carrières
68500 HAGUENAU
RCS STRASBOURG 480 292 846

Par décision de l'AGE du 09/06/2023, il a été décidé la dissolution de la SCI KOALA et la nomination d'un liquidateur amiable en la personne de Dominique Marie KOCHER, gérante ou de Anne LANG, actionnaire, afin de procéder à toute formalité pour ce faire et de répartir le solde disponible aux actionnaires après règlement des créanciers.
Pour avis, la gérance

18 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél : 03.88.28.18.39
Fax : 03 72 27 99 61
secretariat@aapex.eu

SOCIÉTÉ HEROS

société en nom collectif
au capital de 12 euros
siège social : 25 A rue des Dominicains
Haguenau (67500)
immatriculée au RCS de Strasbourg
sous le n° B 535319503

Par une assemblée générale extraordinaire du 20 novembre 2021, la société susvisée constituée pour une durée de 99 années, à compter du 5 février 2015, a décidé de sa dissolution anticipée et a désigné Monsieur von der Heide demeurant 25 A rue des Dominicains à Haguenau (67500) en qualité de liquidateur. Le lieu où doivent être adressées la correspondance et la notification des actes et documents concernant la liquidation a été fixé à l'adresse du liquidateur.
Pour avis

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

PRESTIGE ET PATRIMOINE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000,- €
8 Rue de Hatten 67930 KESSELDORF
487 916 629 RCS STRASBOURG

Clôture de liquidation

L'Assemblée générale extraordinaire du 02/06/2023 a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 31 Décembre 2022.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Strasbourg

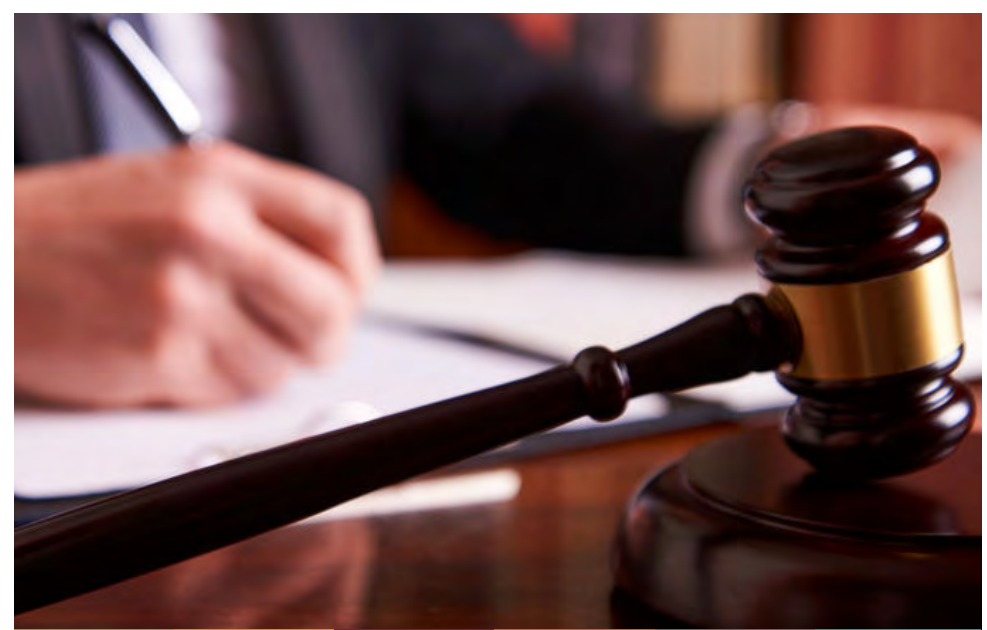

Notaires, huissiers, avocats, experts-comptables

Saisissez vos annonces en ligne

- GAIN DE TEMPS
- ATTESTATION DE PARUTION 24h/24
- DEVIS À LA SAISIE
- AVANTAGE COMMERCIAUX

Tél. 03 88 56 90 70
annonce@est-agricole.com